

18<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de  
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature  
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

**18.60 Bois tropicaux de la Malaisie orientale**

CONSIDERANT l'opposition et le desarroi des populations indigènes, suscités par l'exploitation des forêts tropicales;

CONSIDERANT EN OUTRE que cette exploitation est menée actuellement à un niveau qui ne saurait être durable et par des moyens causant des dommages écologiques graves aux sols et aux cours d'eau;

NOTANT les conclusions et recommandations de l'étude de l'OIBT: *Promotion de la gestion forestière durable - une étude de cas au Sarawak, Malaisie;*

NOTANT EGALEMENT que les gouvernements du Sarawak et de la Malaisie ont accepté ce rapport et déclaré leur ferme intention de mettre en œuvre ses conclusions;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18<sup>e</sup> session:

1. SE FELICITE de la décision prise par les gouvernements du Sarawak et de la Malaisie de mettre en œuvre les conclusions du rapport, notamment par des mesures destinées à réduire progressivement le taux de prélèvement, pour atteindre un niveau assurant un rendement durable et à accroître la superficie comprise dans les aires protégées, afin de couvrir adéquatement toute la diversité des écosystèmes de l'Etat;
2. SE FELICITE EN OUTRE de l'établissement de réserves dans les régions d'Ulu Limbang et d'Ulu Baram dans le but de protéger l'espace vital de certaines communautés indigènes;
3. PRIE INSTAMMENT le gouvernement du Sarawak:
  - a. de respecter les droits des habitants et des utilisateurs traditionnels des terres;
  - b. de résoudre rapidement les différends fonciers en suspens impliquant des communautés indigènes;
  - c. de renforcer le domaine forestier permanent et de compléter le réseau d'aires protégées en consultation étroite avec les populations susceptibles d'être affectées;
  - d. de cesser l'exploitation forestière dans les régions subissant une érosion grave ou revendiquées par les communautés locales;
  - e. d'adopter des pratiques de prélèvement ne nuisant pas à l'environnement et de garantir aux communautés locales une plus grande part des bénéfices tirés de toute forme d'exploitation des produits forestiers.
4. INVITE l'Etat du Sabah **A** entreprendre une étude similaire et à prendre des mesures du même ordre.
5. INVITE EGALEMENT tous les Etats, ainsi que les organismes internationaux bailleurs de fonds, si la Malaisie, et en particulier le Sarawak, manifestent clairement leur intention, à prendre des mesures fermes pour aider, par tous les moyens possibles, les autorités de la Malaisie **A** réaliser les objectifs susmentionnés.
6. ENGAGE VIVEMENT tous les pays importateurs de bois à encourager l'importation des bois provenant du Sarawak, du Sabah et d'autres Etats de la Malaisie, produits par des moyens totalement conformes aux conclusions du rapport de l'OIBT sur le Sarawak et aux principes de l'UICN, et à décourager l'importation des bois venant de sources non durables.

*Note: Le texte modifié du paragraphe 6 du dispositif a été accepté à une large majorité. La Recommandation dans son ensemble a ensuite été adoptée par consensus.*